

Appartement rénové avec style dans un emplacement d'exception Sainte-Catherine

€ 525.000

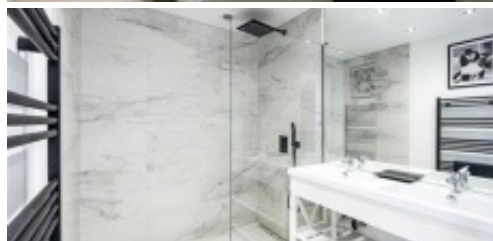
Rue Antoine Dansaert 64, 1000
Bruxelles



2



81 m²



Appartement rénové avec style dans un emplacement d'exception Sainte-Catherine

Situé au cœur de l'un des quartiers les plus prisés et tendances de Bruxelles, à deux pas de la Place Sainte-Catherine et du marché aux poissons, ce charmant appartement d'environ 80m² se trouve au 4ième étage d'un immeuble historique de caractère, sans ascenseur.

Entièrement rénové en 2020 avec goût, il allie harmonieusement le charme de l'ancien au confort contemporain. Vous serez séduit par sa spacieuse et lumineuse pièce de vie avec cuisine ouverte entièrement équipée, idéale pour recevoir ou se détendre. L'appartement comprend également une grande chambre au calme ainsi qu'une salle de bains moderne avec douche à l'italienne et lavabo. Une seconde pièce attenante au séjour peut être aménagée selon vos besoins en bureau, dressing ou chambre d'appoint (sans fenêtre), parfaite pour le télétravail ou accueillir des invités.

Son emplacement constitue un atout majeur : au cœur d'un quartier vivant offrant de nombreux restaurants, cafés et commerces, avec les transports en commun accessibles à pied.

Grâce à ses volumes, sa luminosité, sa rénovation de qualité et sa situation exceptionnelle, ce bien représente une opportunité idéale tant pour une occupation personnelle que pour un investissement au centre de Bruxelles.

Caractéristiques

GÉNÉRAL

Adresse:	Rue Antoine Dansaert 64 1000 Bruxelles
Prix:	€ 525.000
Surface habitable:	81 m²
Nombre de chambres:	2
Nombre de salles de bain:	1
Revenu cadastral:	€0

Appartement rénové avec style dans un emplacement d'exception Sainte-Catherine

€ 525.000

Rue Antoine Dansaert 64, 1000
Bruxelles

 2  81 m²

CONFORT

EPC

Chauffage: Individuel
Cuisine: Tout encastré

EPC: 186 kWh/m²
Niveau EPC: D

INFORMATION ADDITIONNELLE

Destination de planification urbaine: Demandée
Permis d'urbanisme: Oui
Assignation et demande de récupération: Demandé(e)
Droit de préemption: Demandé(e)
Permis de lotissement: Non
Zone sensible aux inondations: Pas encore demandé